

Comme vous le savez sans doute, la période de mise en candidature pour les différents postes en élection ayant pris fin jeudi dernier, la seule candidature déposée au poste de présidence étant la mienne, j'ai été réélu par acclamation. Je tenais simplement à vous remercier de votre confiance et ferai de mon mieux pour vous représenter à la hauteur de vos attentes.

Encore une fois, les défis ne manqueront pas. L'hyperactif ministre de l'Éducation et le gouvernement de la CAQ font tout en leur possible pour nous occuper. Le ministre du Travail a ouvert le bal avec le projet de loi 89 qui vient limiter grandement le droit de grève aux travailleurs. Depuis de nombreuses années, les différentes décisions du Tribunal administratif du travail ont rendu illégaux plusieurs moyens de pression. Le seul véritable moyen de pression restant, qui est la grève, subit une attaque frontale avec ce projet de loi.



Pour être certain de ne pas passer inaperçu, le ministre de l'Éducation a présenté le projet de loi 94 visant à renforcer la laïcité et en profite au passage pour introduire la notion d'évaluation annuelle pour l'ensemble du personnel enseignant. Difficile de s'imaginer que les directions déjà débordées auront le temps nécessaire pour évaluer l'ensemble des enseignantes et des enseignants. Encore une fois, le ministre généralise une situation particulière et en profite pour ajouter des mesures bureaucratiques qui concrètement n'amèneront aucune amélioration.

Il y aura également la renégociation de la convention locale. Les consultations à ce sujet débiteront sous peu, je vous invite donc à surveiller nos différentes communications à ce sujet.

Encore une fois, **MERCI** de votre confiance !

Jean-Louis Bray, président

Le 23 mars 2025